



## Diminution du capital social de sarl : modalités ?

Par **holbach**, le **16/01/2011** à **22:11**

Bonjour,

Depuis sa création en 2005, j'ai régulièrement augmenté le capital social. En 2011, je voudrais commencer à le diminuer. Pouvez-vous svp confirmer que je dois faire (comme pour les augmentations de capital) une AGE pour la modification des statuts ?

Et surtout, où puis-je trouver un exemple type de PV d'assemblée pour réduction du capital "non motivée par des pertes" ?

Merci de vos infos  
Cordialement

Par **fabienne034**, le **17/01/2011** à **09:32**

vous faites une AG pour diminuer le capital

et vous changez les statuts que vous redéposez

vous devrez les enregistrer auparavant aux impôts mais il n'y aura pas de droit à payer sauf les quelques dizaines d'euro de frais

pour tout savoir sur les AG de société

<http://www.fbls.net/agsociete.htm>